

A nighttime photograph of the Piton de la Fournaise volcano. The volcano's silhouette is dark against a cloudy night sky with a bright moon. A series of orange lights form a path leading up the slope of the volcano. In the foreground, a red and orange illuminated barrier is visible.

Présentation du dispositif spécifique ORSEC « Volcan Piton de la Fournaise »

Parvine Lacombe (Directrice de cabinet du Préfet de La Réunion).

Symposium Volcan – Samedi 10 Juin 2023 – Sainte-Rose

Présentation du dispositif spécifique ORSEC « Volcan du Piton de la Fournaise »



Symposium Volcan
"Piton de la Fournaise: Gestion des Flux Humains en Période Éruptive"
Mairie de Sainte-Rose, le 10 juin 2023

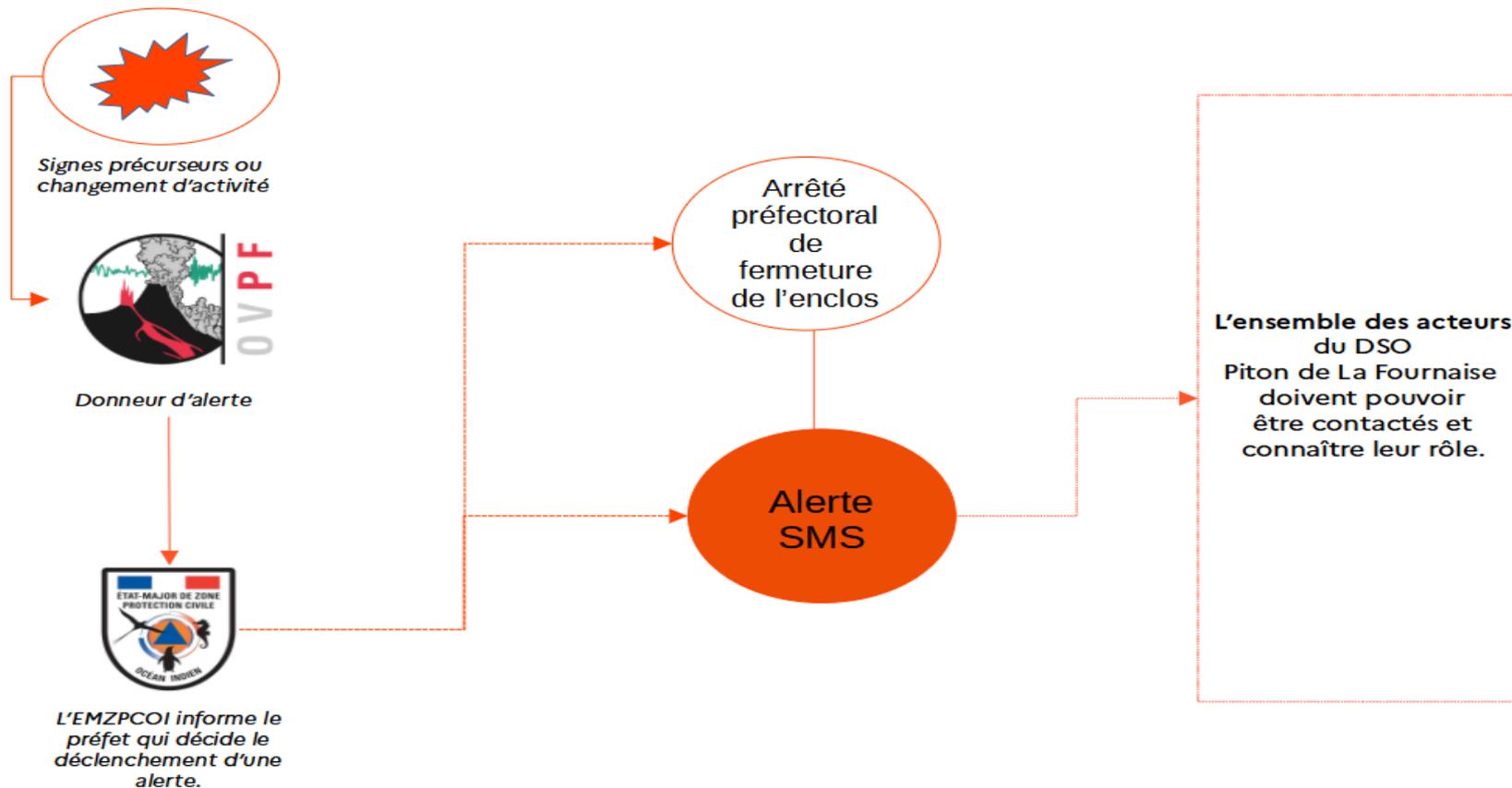
Origine réglementaire

L'arrêté préfectoral n°2242 portant approbation de la disposition spécifique « Volcan Piton de La Fournaise » du 8 novembre 2021, remplace le dispositif précédent datant du 15 septembre 2014

Objectifs :

- Assurer une meilleure sécurité des personnes
- Gérer de manière plus efficace les rassemblements et la circulation

Diffusion de l'alerte



Les niveaux d'alerte

<p>Phases d'alerte et définitions</p>	<p>Vigilance : activité persistante et continue sous le massif</p> <p>Éruption possible à moyen terme (quelques jours à plusieurs semaines) et/ou présence de risques sur le secteur.</p>	<p>Alerte 1 : éruption probable ou imminente</p> <p>Détection des signes d'une activité croissante qui pourrait se traduire par la formation d'une fissure éruptive.</p>	<p>Alerte 2 : éruption en cours</p> <p>Alerte 2-1 : éruption située dans l'enclos et ne présente pas de menace particulière pour la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement.</p> <p>Alerte 2-2 : éruption située dans l'enclos et présente une menace directe ou indirecte pour la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement.</p>	<p>Alerte 2-3 : éruption en cours</p> <p>Éruption située hors enclos et présente une menace pour la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement.</p>	<p>Sauvegarde : éruption terminée</p> <p>Une réouverture partielle de l'enclos est possible. Cette phase a pour objectif de préparer la réouverture du site en toute sécurité.</p>
--	--	---	--	---	---

L'accès du public

VIGILANCE :

Activité persistante et continue sous le massif

L'accès du public est autorisé.

Néanmoins, la partie haute de l'enclos est réglementé :

- Pour le public non accompagné :
l'accès reste limité aux 3 sentiers de randonnées balisés par l'O.N.F.
- Pour le public accompagné par des AMM et GHM :
l'accès est autorisé hors sentier à l'exception de zones d'exclusion

ALERTE (1 et 2) :

Éruption probable, imminente, ou en cours

**L'accès du public est interdit
sur l'ensemble du site**

(partie haute de l'enclos, grandes pentes,
Et partie basse de l'enclos)

Accès autorisée pour les missions scientifiques,
d'information et de secours des randonneurs,
de balisage et de sécurisation.
Les autorisations sont délivrées par la préfecture.

SAUVEGARDE : Éruption terminée

**L'accès du public est interdit
sur l'ensemble du site**

(partie haute de l'enclos, grandes pentes,
et partie basse de l'enclos) en attendant
les reconnaissances sur le terrain par les services experts.

Un arrêté préfectoral pourra permettre la
réouverture anticipée
de la partie basse de l'enclos uniquement,
si les conditions le permettent.

Gestion de l'évènement

Information du public et des médias
Conseils aux populations
Balisage des accès (visiteurs)

Gestion des rassemblements et
de la circulation :

- Pas de Bellecombe (RF5)
- Routes des Laves (RN2)

Moyens humains et matériels mis en œuvre

Évacuation des populations

Un ou des PCO seront activés,
au plus près de l'évènement,
lorsque la situation l'exige.

Un centre d'intervention et de secours adapté à l'évènement
pourra également être mis en
place.

Alerte des populations

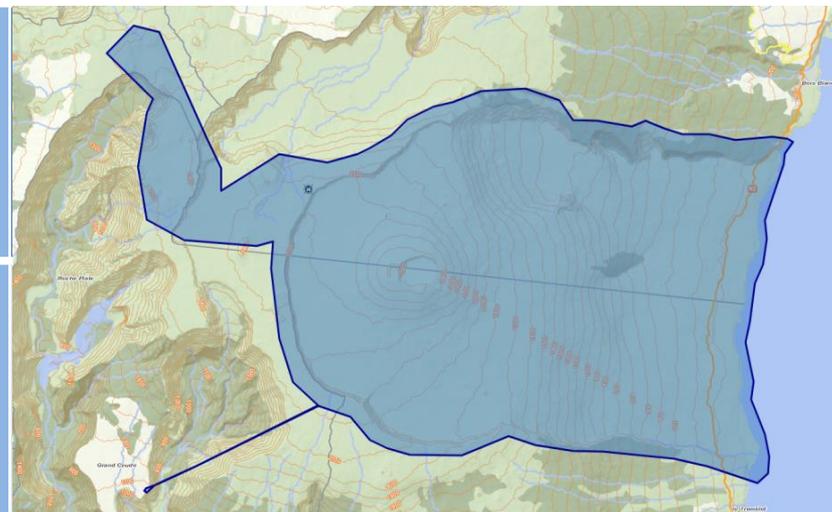
Utilisation en conditions réelles du **dispositif FR-ALERT** lors de l'éruption du Piton de la Fournaise le 21 avril 2023

Objectifs :

- informer la population d'un évènement en cours
- donner des consignes de comportement au plus grand nombre

Alerte 1 éruption imminente (avec sonnerie pour permettre l'évacuation rapide des randonneurs de l'enclos)

Alerte 1 éruption imminente (sans sonnerie, une fois que la SAG a effectuée la reconnaissance aérienne)





Merci de votre attention